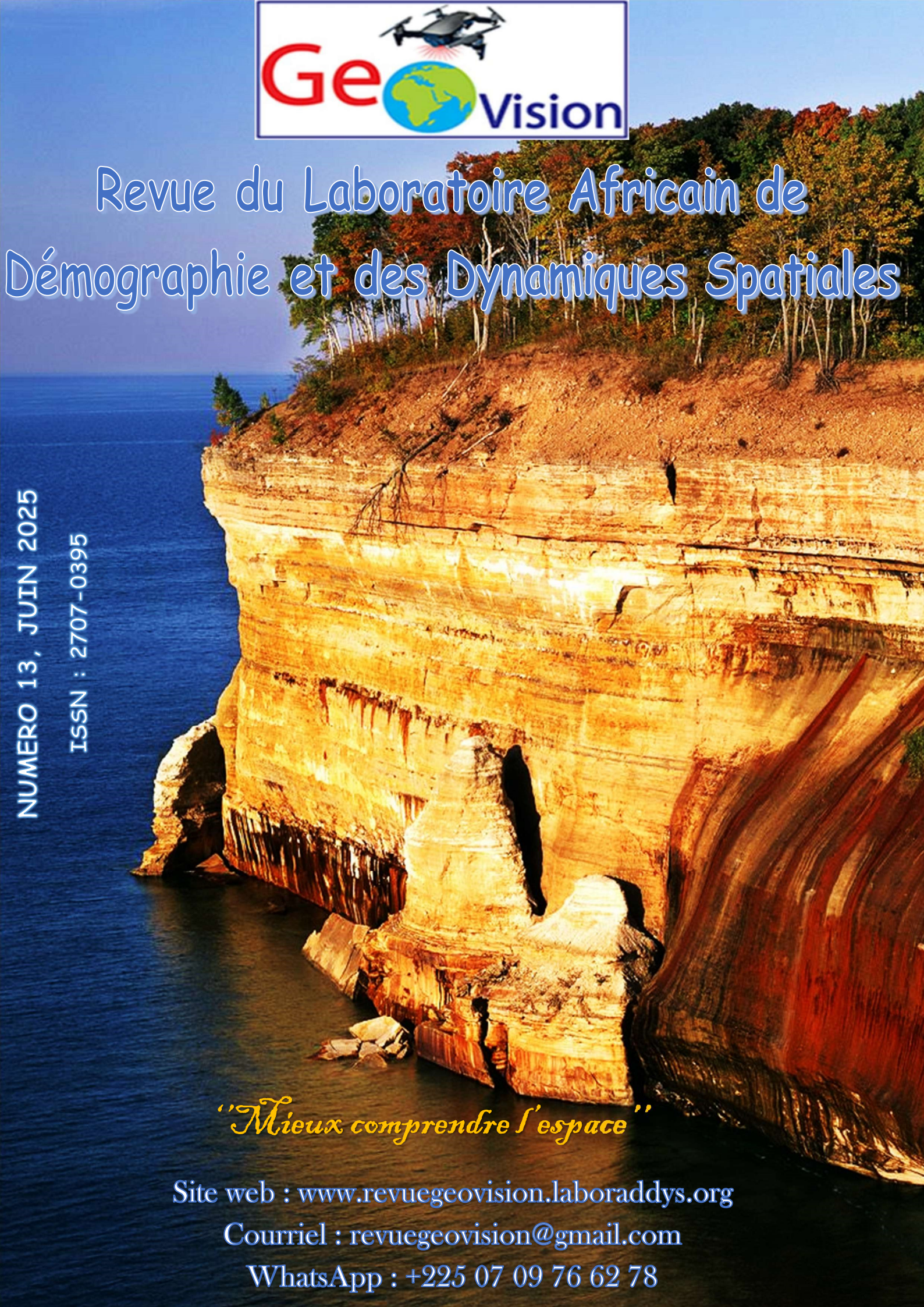

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

NUMERO 13, JUIN 2025

ISSN : 2707-0395

"Mieux comprendre l'espace"

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

www.sudoc.fr/241026326

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

- ✓ ***Impact Factor 2025 : 5. 46.***
- ✓ ***Impact Factor 2024 : 2.782***
- ✓ ***Impact Factor 2023 : 3.169***

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

L'APPORT DE L'ELEVAGE FAMILIAL DES POULETS DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS URBAINES : CAS DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, **SORY IBRAHIMA KOITA 11**

CONTRAINTES AUX MÉCANISMES DU FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DES COLLINES (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) **Rock MEYA[1], Moussa GIBIGAYE[2], Josias ADEGNANDJOU[2], Sènangla Franco-Néo Camus DJESSONOU[3], Rock Christian JONHSON[3] et Toussaint VIGNINOU[4] 24**

MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET PARCOURS DE SOINS DANS LE DOUBLET URBAIN COTONOU – ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BÉNIN **Tranquillin YADOULETON[1] et Hervé KOMBIENI[2] 38**

DEFIS DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LE CERCLE DE MACINA, REGION DE SEGOU AU MALI **Seydou A TOGOLA[1], Yakouréoun DIARRA[2] 54**

IMPACT DE LA VARIABILITE DES PARAMETRES AGROCLIMATIQUES SUR LES PRODUCTIONS CEREALIERES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO) **Mamadou LOMPO [(1)], Henri Sourou TOTIN VODOUNON [(2)], Léocadie ODOULAMI [(1)]..... 63**

GOUVERNANCE FONCIERE AUTOUR DU PERIMETRE IRRIGUE PUBLIQUE DE DJIRATAWA : ENTRE DIAGNOSTIC D'ACCES ET CONFLITS D'USAGE **Hadiza KIARI FOUGOU 80**

KILOMETRE 4, UN QUARTIER PRÉCAIRE DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) **Jean-Luc MOUTHOU[1], André Wilfrid LANDA[2], Sabas Frame SENGO MANIOKO[3] 90**

PROBLÉMATIQUE ET INTÉRÊT DE LA GESTION INTELLIGENTE DES DÉCHETS URBAINS À KORHOGO (NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONE Kapiéfolo Julien 107**

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, POLITIQUE FONCIÈRE ET ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF ET DE PLEINE PROPRIETE DANS LA VILLE DE SAKASSOU (Centre de la Côte d'Ivoire) **Antoine Yapo GBOCHO 119**

MAREYAGE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA FEMME RURALE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GAGNOA (CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **Zady Edouard ZOGBO 133**

EMERGENCE DU DEBAT PUBLIC DANS LA PLANIFICATION URBAINE A ZINDER (NIGER) : EXEMPLE DE LA CONSULTATION CITOYENNE INITIEE PAR LA VILLE DE ZINDER DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU 2022-2040) **Abdoulaye ADAMOU[1], Mamane Sani SALAOU MAKERI[2], Harou ABDOU[3] 149**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN MILIEU URBAIN SAHELIEN : CAS DE LA VILLE DE NIAMEY DE 1984 A 2023 (REPUBLIQUE DU NIGER) **ABDOU SOULEY Laila[1*], ADAMOU Mahaman Moustapha[1], ALASSANE HADO Halidou[1] 165**

AUTONOMIE FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE BOUAKE (CENTRE- CÔTE D'IVOIRE) **Konan Norbert KOFFI..... 183**

LES RÉTOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRÉSENCE DES VOLTAÏQUES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAUTE VOLTA : 1960-1984 **DIBY Kouadio Jean[1], DJE Yao Lopez[2]..... 201**

ANALYSE PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'URBANISATION DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES (COTE D'IVOIRE) **KOUAKOU Kouassi Éric 213**

INDICATEURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Justin A. MAMA[1], Guy WOKOU[2] et Ibouraïma YABI[2]..... 230**

CULTURE MARAÎCHÈRE, UNE ALTERNATIVE CREDIBLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA COMMUNE DE OUANGOLODOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONÉ Basoma[1], TAPE Ange Mirelle Karelle[2], YÉO Namongo[3], ... 242**

LE REDIMENSIONNEMENT DU CANAL DE VRIDI : UNE OUVERTURE OCEANE IMPORTANTE POUR LES ACTIVITES AU PORT D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) **Kanga Konan Victorien 256**

CARACTERISATION D'UNE ACTIVITÉ RURALE EN MILIEU URBAIN. L'EXEMPLE DU MARAICHAGE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PRATIQUEE DANS LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) **[1-]Nicole Yolande EBAMA, Prince Loïque, [2-]MABA NGOULOUBI 270**

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DE L'OCCUPATION IMMOBILIERE DES BAS-FONDS DANS LA VILLE DE BOUAKE (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KRAMO Yao Valère..... 283**

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES RESIDENTS DES BATIMENTS VERTICAUX À LA RIVIERA PALMERAIE, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) **BOSSON EBY JOSEPH[1], KOFFI FILS EPAPHRAS JONATHAN[2] 296**

MOBILITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DES CENTRALITES SECONDAIRES A BAMAKO **Issa TOGOLA..... 312**

MODES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE **COULIBALY Amadou[1], DIABAGATE Abou[2], KOUDOU Welga Prince[3] 323**

ANALYSE DIACHRONIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL À KATIALI ET DIANRA ENTRE 1990 ET 2020 (NORD, CÔTE D'IVOIRE) **ASSI Lordia Florentine 341**

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU DAARA EN SÉNÉGAMBIE (XV$_{ème-}$ DÉBUT DU XXI$_{ème}$ SIÈCLE **Mamadou Mariame Diallo[1], Aliou SENE[2] 352**

FACTEURS D'ACCROISSEMENT DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS A LA MENINGITE DANS LA ZONE SANITAIRE TANGUIETA-MATERI-COBLY (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Agnès VISSOH[1] et Akibou AKINDELE[2]..... 365**

VARIATION DU RYTHME HYDRIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA (Congo Brazzaville) **Chaberth OSSINA NGOÏ[1], Jovial KOUA OBA [2] 378**

CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITES RURALES : PECHE ET EXPLOITATION DES CRIQUETS COMESTIBLES DANS LE NORD-TILLABERI, NIGER **Nouhou ALI 391**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL LIÉE A L'ORPAILLAGE AU MALI : CAS DE L'ÉCHELLE COMMUNALE DE SELEFOUGOU DE 1980 À 2020, CERCLE DE SELINGUE **Sékou CAMARA..... 402**

MIGRATION ET DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE LA RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO (REPUBLIQUES DU MALI) **KONATE Ibrahim Tiessolo 418**

LA REPRESENTATION DE L'INFLUENCEUR-ANIMATEUR DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL IVOIRIEN : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION DE LA REALITE SOCIALE **Dje Bi Kahou Albert[1], N'Guessan Amenan Mireille Jeanne Christine[2]..... 433**

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AGRICULTURE VIVRIERE MARCHANDE DANS LE DISTRICT DE MOKEKO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA, REPUBLIQUE DU CONGO) **André Christ NGOULOUMA[1], Ghislain MOBILANDZANGO M[2]., Damase NGOUMA[3]..... 444**

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, POLITIQUE FONCIÈRE ET ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF ET DE PLEINE PROPRIETE DANS LA VILLE DE SAKASSOU (Centre de la Côte d'Ivoire)

Antoine Yapo GBOCHO
Enseignant Chercheur
Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire)
E-mail : agbocho@hotmail.com

Résumé

Sakassou, ville située au centre de la Côte d'Ivoire dans la région du Gbêkê, connaît depuis le début des années 2000 une transformation démographique notable.
Jadis centre administratif et traditionnel du royaume Baoulé, la ville tend aujourd'hui à s'urbaniser rapidement sous l'effet combiné d'une dynamique démographique continue, alimentée par une forte natalité et des flux migratoires internes, notamment en provenance des villages environnants.
Cette concentration croissante de la population accentue une pression sur les infrastructures urbaines, particulièrement dans le secteur de l'immobilier.
Cet article a pour objectif d'évaluer l'impact de la croissance démographique et de la politique foncière sur l'accès au logement à Sakassou.
Pour y parvenir, une méthodologie reposant sur l'exploitation des données issues de l'INS, du service technique de la mairie et de la Direction départementale de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme de Sakassou a été adoptée.
Ces données ont été complétées par une enquête par questionnaire réalisée auprès de 326 chefs de ménage issus de 09 quartiers de la ville de Sakassou.
Les résultats obtenus montrent des logements de plus en plus surpeuplés. En effet, près de 42% des ménages vivent dans des habitations comptant plus de sept personnes par pièce, contre une norme de deux à trois personnes selon les standards nationaux et internationaux.
L'analyse fait également ressortir que la dynamique démographique est citée comme principale cause du déficit de logements par 54% des enquêtés, tandis que 46% pointent la mauvaise gestion du foncier urbain comme un obstacle majeur à l'accès au logement à Sakassou.
La réponse aux défis que posent les problèmes de logement à Sakassou passe par la coordination entre tous les acteurs impliqués dans l'immobilier de la ville.

Mots-clés : *Dynamique démographique, Politique foncière, Accès au logement, Ville de Sakassou*

DEMOGRAPHIC DYNAMICS, LAND POLICY AND ACCESS TO RENTAL HOUSING AND FULL OWNERSHIP IN THE CITY OF SAKASSOU (Central Ivory Coast)

Abstract

Sakassou, a city located in the center of Côte d'Ivoire in the Gbêkê region, has experienced a significant demographic transformation since the early 2000s. Formerly administrative and traditional center of the Baoulé Kingdom, the city today tends to urbanize quickly under the combined effect of a continuous demographic dynamic, fueled by a strong birth rate and internal migratory flows, especially from the surrounding villages. This growing concentration of the population increases pressure on urban infrastructure, particularly in the real estate sector.
The purpose of this article is to assess the impact of population growth and land policy on access to housing in Sakassou.
To achieve this, a methodology based on the exploitation of data from the INS, the Technical Service of the Town Hall and the Departmental Construction Directorate, Sakassou housing and town planning

has been adopted. These data were supplemented by an investigation by questionnaire carried out with 326 household chiefs from 09 districts of the city of Sakassou.
The results obtained show increasingly overcrowded accommodation. Indeed, almost 42% of households live in homes with more than seven people per room, against a standard of two to three people according to national and international standards.
The analysis also highlights that the demographic dynamics are cited as the main cause of the dwellings of housing by 54% of the respondents, while 46% point to the mismanagement of urban land as a major obstacle to access to housing in Sakassou.
The response to the challenges posed by housing problems in Sakassou involves coordination between all the actors involved in city real estate.

Keywords: *Demographic dynamics, Land policy, Access to housing, City of Sakassou*

Introduction

L'urbanisation constitue l'un des phénomènes les plus marquants du processus de transformation des sociétés africaines contemporaines. En Côte d'Ivoire, elle s'est effectuée de manière progressive et soutenue depuis l'indépendance, en lien avec la croissance économique et les mouvements migratoires. Le taux d'urbanisation est en effet passé de 32% en 1975 à 42,5% en 1998, pour atteindre 53,9% en 2021 (INS, 2021, p.6). Si cette croissance urbaine témoigne d'une dynamique de modernisation, elle pose également de profonds défis, notamment en matière de logement, de gestion foncière, d'aménagement du territoire et d'inégalités socio-spatiales.
L'urbanisation en Afrique de l'Ouest francophone s'est développée dans un contexte de faible anticipation des besoins résidentiels, ce qui a favorisé la prolifération d'habitats spontanés, précaires et mal intégrés aux plans d'aménagement (A. YAPI-DIAHOU, 1990, p.28).
En Côte d'Ivoire, les politiques urbaines ont longtemps privilégié les centres métropolitains comme Abidjan, reléguant les villes secondaires à des fonctions de relais administratif ou d'appoint, sans un véritable accompagnement infrastructurel (A. YAPI-DIAHOU, 1994, p.12).
Ce déséquilibre s'est traduit par un développement non planifié du tissu urbain dans les villes de l'intérieur du pays, où les outils de gestion foncière et de régulation de l'habitat restent insuffisamment opérationnels (A. BOUGENOT et P. PORTEFAIX, 2022, p.8).
Par ailleurs, la pression démographique exercée sur les villes contribue à une forte demande en logement, que l'offre formelle peine à satisfaire. Cette inadéquation entre offre et demande entraîne une flambée des prix du foncier, une spéculation immobilière accrue et l'extension anarchique des quartiers informels.
Dans ce contexte, la gestion du foncier urbain, dominée par des pratiques coutumières et une faible régulation institutionnelle, s'avère être un facteur central dans l'exclusion résidentielle des populations à faibles revenus (A. KOUADIO, 2022, p.60).
La ville, de plus en plus attractive, fait face à une demande croissante en logements, sans que les structures foncières et urbanistiques ne soient adaptées à cette pression. Le système foncier local, fondé sur une logique coutumière, coexiste difficilement avec les dispositifs étatiques, créant des conflits, des incertitudes juridiques et un morcellement de l'espace urbain (D. BAMBA, 2017).
Située au centre de la Côte d'Ivoire, dans la région du Gbêkê, la ville de Sakassou (carte 1) illustre parfaitement cette problématique. La population de Sakassou est en effet confrontée depuis les années 2000 à des difficultés d'accès au logement.

Cette étude a pour objectif l'analyse de l'impact de la croissance démographique et de la politique foncière sur l'accès au logement à Sakassou.
Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle la dynamique démographique et la mauvaise gestion du foncier sont les principaux facteurs qui déterminent l'accès au logement dans la ville de Sakassou.

Carte 1 : Présentation de la ville de Sakassou

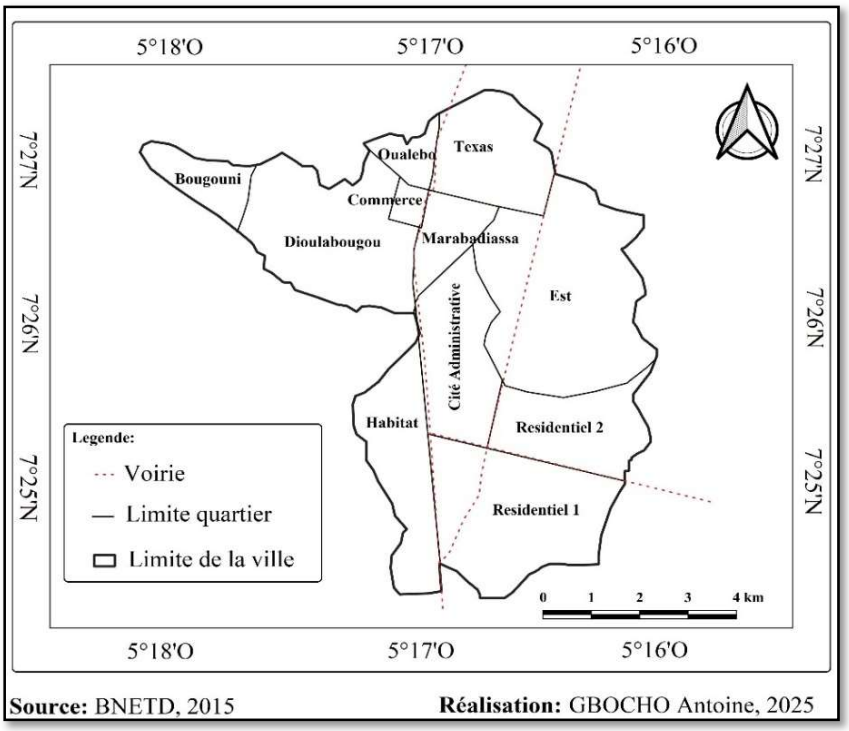

1. Méthodes et matériels

1.1- Méthodes

L'évaluation de l'impact de la croissance démographique et de la politique foncière sur l'accès au logement à Sakassou s'est appuyée sur des données issues de sources documentaires et d'enquête de terrain.

En effet, le recours aux statistiques provenant des différents services et structures techniques de la ville, notamment le service technique de la mairie et la direction départementale du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme de Sakassou, s'est avéré d'une grande utilité dans le cadre de cette étude. Ces structures ont fourni un ensemble de données précieuses, parmi lesquelles figurent les statistiques sur l'évolution du parc de logements (types d'habitations, matériaux utilisés, nombre de permis de construire délivrés) et les équipements urbains (réseaux d'eau potable, d'électricité, infrastructures sociales de base). Ces données ont permis, d'une part, de mieux cerner la dynamique de l'urbanisation dans la ville de Sakassou, et d'autre part, d'identifier les zones soumises à une pression foncière

L'enquête de terrain a concerné les 09 quartiers que compte la ville. Le choix de travailler à l'échelle de l'ensemble des quartiers de Sakassou vise à garantir une vision globale et représentative des dynamiques sociodémographiques et spatiales. Chaque quartier présentant des spécificités socio-économiques, foncières et spatiales, une couverture exhaustive a permis d'éviter les biais liés à une approche partielle. Au total, 326 chefs de ménage ont été enquêtés.

Le nombre de chefs de ménage a été défini à partir d'un quota de 15,3% appliqué aux 2131 ménages que compte la ville de Sakassou selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021. Les chefs de ménage ont été par la suite répartis proportionnellement dans les 09 quartiers de la ville de Sakassou (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménage enquêtés par quartier

Quartier	Nombre de ménage par quartier	Ménage enquêté par quartier
Commerce	224	34
Est Texas	212	32
Habitat (Mission)	198	30
Marabadiassa	210	32
Résidentiel 1	214	33
Résidentiel 2	201	31
Walébo	220	34
Dioulabougou	437	67
Bougouni	215	33
Total	**2131**	**326**

Source de données : *INS, 2021*

Le questionnaire a porté sur les variables relatives aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques des chefs de ménage, au mode d'acquisition des lots et de production des logements. Les questions ont également porté sur le prix des loyers et les conditions de vie des ménages. Ces différentes données primaires et secondaires ont permis d'évaluer les conditions de logement à Sakassou et d'identifier les principaux défis liés à l'accès au logement. Parmi ces défis, la question du surpeuplement constitue un enjeu majeur qui mérite une attention particulière. En l'absence de normes spécifiques ivoiriennes, les standards internationaux, notamment ceux de l'ONU-Habitat ont servi de référence pour définir le seuil de surpeuplement. En effet, dans un contexte Africain, l'ONU-HABITAT (2020, p.48) considère un logement comme surpeuplé lorsqu'il y a plus de trois personnes par pièce.

1.2- Matériels

L'analyse et le traitement de ces données ont été faits à l'aide d'une base de données créée à partir du logiciel IBM SPSS 20.0. Le logiciel MS EXCEL 2016 a servi pour les calculs statistiques, la conception des graphiques et des tableaux. Par la suite, un traitement cartographique des données a été effectué par le biais du logiciel QGIS 2.18.

2. Résultats

Les principaux résultats portent sur la situation du logement à Sakassou. Ils analysent également la place de la dynamique démographique et la gestion foncière dans les facteurs du manque de logements à Sakassou.

2.1- La situation du logement locatif et de pleine propriété à Sakassou : une offre insuffisante pour une demande croissante

2.1.1 – Une faible évolution des logements disponibles

La ville de Sakassou est caractérisée par une forte croissance de sa population, tandis que l'offre en logements est restée dans l'ensemble insuffisante (graphique 1).
Entre 2015 et 2022, la population de Sakassou est passée de 37 700 à 69 500 habitants, soit une augmentation de près de 84,4% en sept ans.
Cette croissance soutenue de la population a entraîné une demande accrue en logements. Cependant la production des logements, bien qu'en nette progression, n'évolue pas au même rythme que la croissance démographique. Par exemple, entre 2017 et 2018, la population a augmenté de plus de 12 000 personnes, alors que seuls 130 logements ont été construits cette année, soit en moyenne 1 logement pour 92 personnes.

Graphique 1 : Évolution de l'effectif de la population et la production de logements à Sakassou de 2015 à 2022

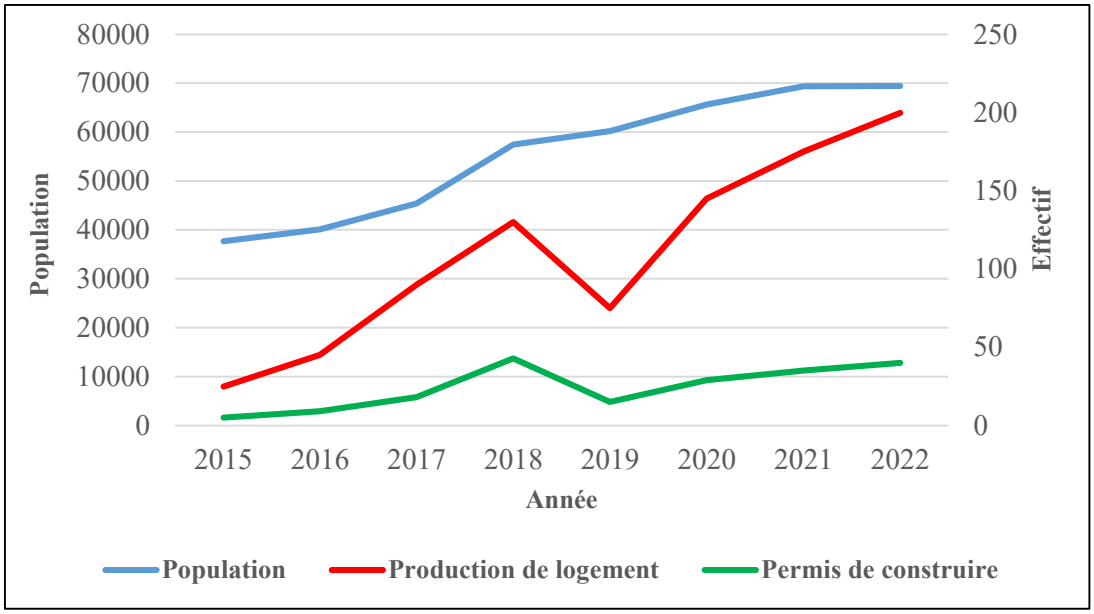

***Source des données** : INS, 2021 et Direction Départementale du MCLAU, 2022*

Ce décalage structurel entre la demande résidentielle et l'offre disponible révèle une insuffisance de la réponse publique ou privée à la pression démographique.
Par ailleurs, le nombre de permis de construire délivrés reste également très faible et quasi stationnaire, traduisant une large prédominance de constructions sans autorisation administrative. En moyenne, plus de 80 % des logements sont érigés sans permis, révélant une urbanisation majoritairement informelle. Cette situation met en évidence les limites du contrôle institutionnel en matière d'aménagement urbain et souligne la nécessité de réformes pour mieux encadrer la production de logements dans un contexte de forte croissance démographique.

2.1.2- Des logements de plus en plus surpeuplés

La ville de Sakassou est caractérisée par une forte proportion de ménages vivant dans des logements surpeuplés selon les normes retenus pour cette étude (graphique 2).
En effet, plus de 88% des ménages résident dans des logements où chaque pièce est partagée par au moins trois personnes.

Parmi eux, plus de 42% vivent dans des logements occupés par plus de sept personnes. À l'inverse, seuls 12% des ménages disposent de logements qualifiés de non surpeuplés (1 à 2 personnes par pièce).

Graphique 2 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes par pièce à Sakassou

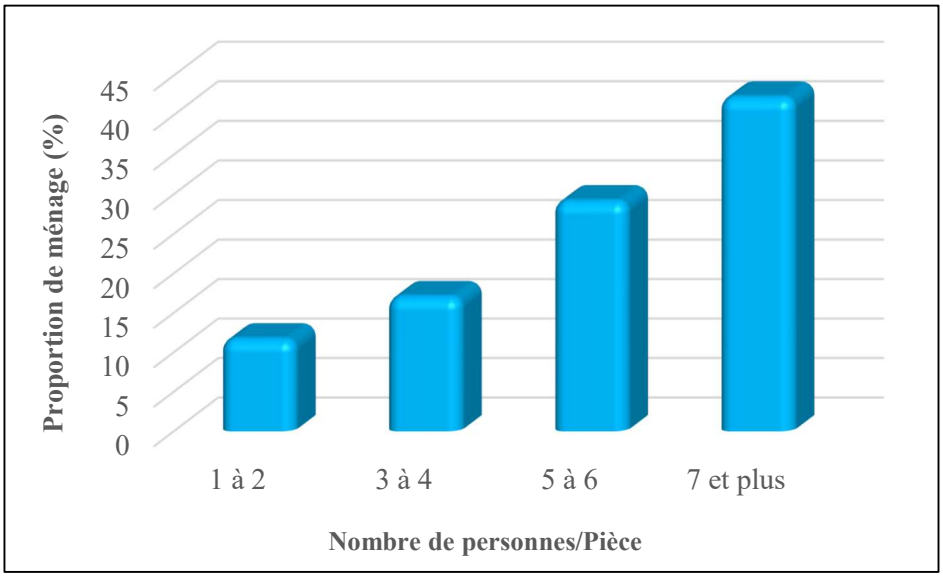

***Source** : Enquête de terrain, 2022*

Les données révèlent également que l'ensemble des quartiers de la ville de Sakassou présentent des situations de surpeuplement, avec une concentration plus marquée dans les quartiers Résidentiel 1, Résidentiel 2 et Commerce, où les taux d'occupation dépassent les 70%. À l'opposé, seul le quartier Dioulabougou enregistre un taux d'occupation inférieur à 6% (carte 2).

Carte 2 : Taux d'occupation et niveau de surpeuplement des logements à Sakassou

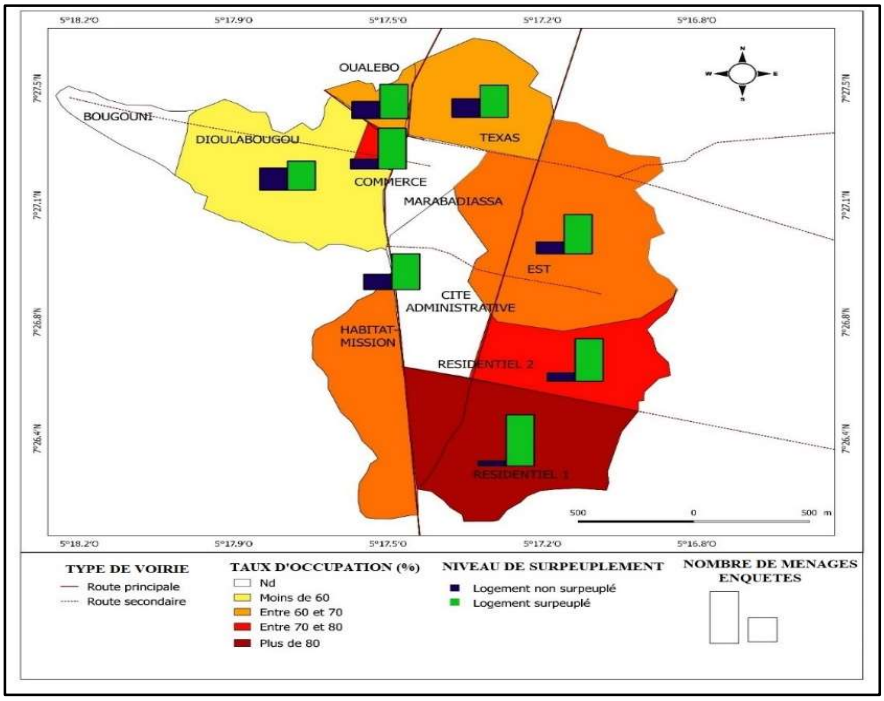

***Source** : BNETD, 2015* ***Réalisation** : GBOCHO Antoine, 2025*

Dans l'ensemble, les quartiers situés au sud de la ville de Sakassou, notamment Résidentiel 1, Résidentiel 2 et Commerce, se caractérisent par des taux d'occupation très élevés (supérieurs à 80%)
En revanche, des zones comme Dioulabougou et Bougounié affichent des taux d'occupation plus faibles (inférieurs à 20%).
Cette différentiation spatiale observée au niveau des taux d'occupation s'explique essentiellement par la configuration des logements qui diffère selon les quartiers. Les logements des quartiers sud offrent moins de pièces tandis que ceux des quartiers nord, de type populaire avec une prédominance de cours communes renferment généralement assez de pièces.
Cette situation souligne une offre de logement déséquilibrée, où la croissance démographique n'est pas accompagnée d'un aménagement harmonieux de l'espace résidentiel.

2.1.3- Un habitat dense à Sakassou

La dynamique démographique observée à Sakassou exerce une pression significative sur l'offre de logements, entraînant des situations de densification dans plusieurs quartiers de la ville (carte 3).

Carte 3 : Répartition du niveau de densité de l'habitat à Sakassou

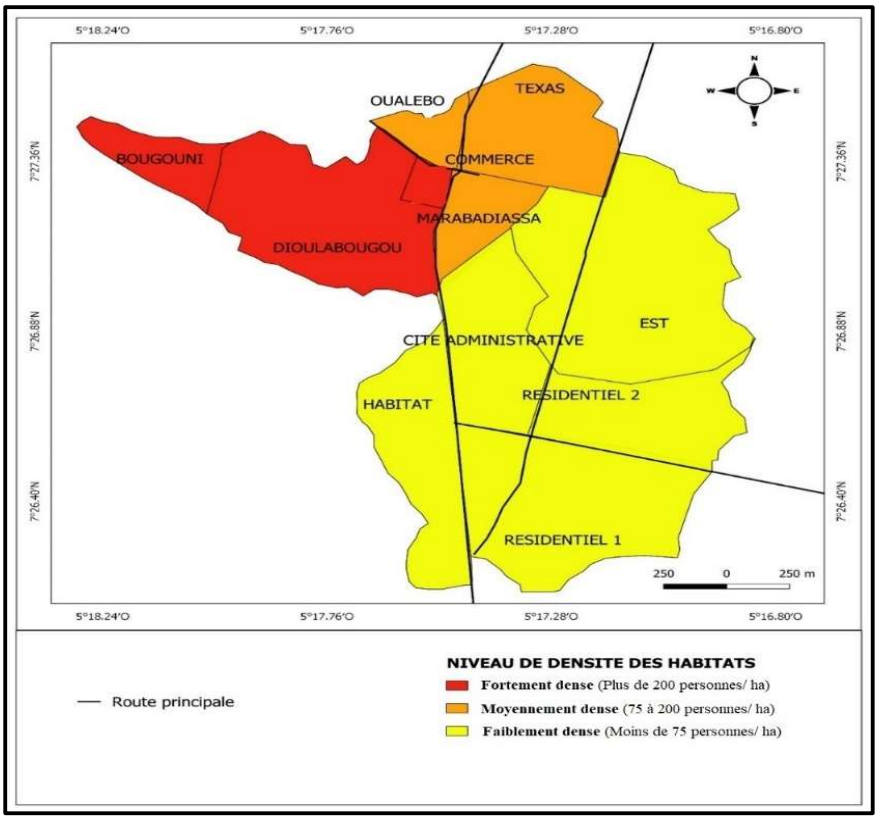

***Source** : BNETD,2015* ***Réalisation** : GBOCHO Antoine, 2025*

La répartition spatiale de la population à Sakassou révèle une densité plus élevée à l'ouest de la ville qu'à l'est. Les quartiers de Dioulabougou et une partie de Commerce enregistrent les plus fortes densités, avec plus de 200 habitants par hectare, ce qui souligne une forte concentration humaine et une occupation maximale du sol. D'autres quartiers, telles que Texas, Marabadiassa et certaines portions du quartier Commerce, présentent une densité intermédiaire (entre 75 et 200 habitants/ha), marquant un équilibre entre habitat résidentiel et activités commerciales. En revanche, les quartiers de l'est (Administratif, Habitat, Résidentiel 1 et Résidentiel 2) se distinguent par une faible densité (moins de 75 habitants/ha), témoignant d'une urbanisation plus planifiée, avec des habitations plus espacées et un cadre de vie plus aéré.

2.2- Dynamique démographique et gestion foncière, causes du manque de logement à Sakassou

2.2.1- La fonction de la ville source d'une forte demande de logement

La fonction éducative croissante de Sakassou renforce son attractivité et génère une demande accrue en logements. L'accroissement de la population scolaire constitue un facteur important dans la dynamique de la demande en logements à Sakassou (graphique 3). Cette évolution renforce le rôle de Sakassou comme centre d'attraction départementale, tout en accentuant les déséquilibres entre la croissance démographique et les capacités d'accueil du parc immobilier existant.

Graphique 3 : Évolution de l'effectif de la population scolaire à Sakassou de 2014 à 2021

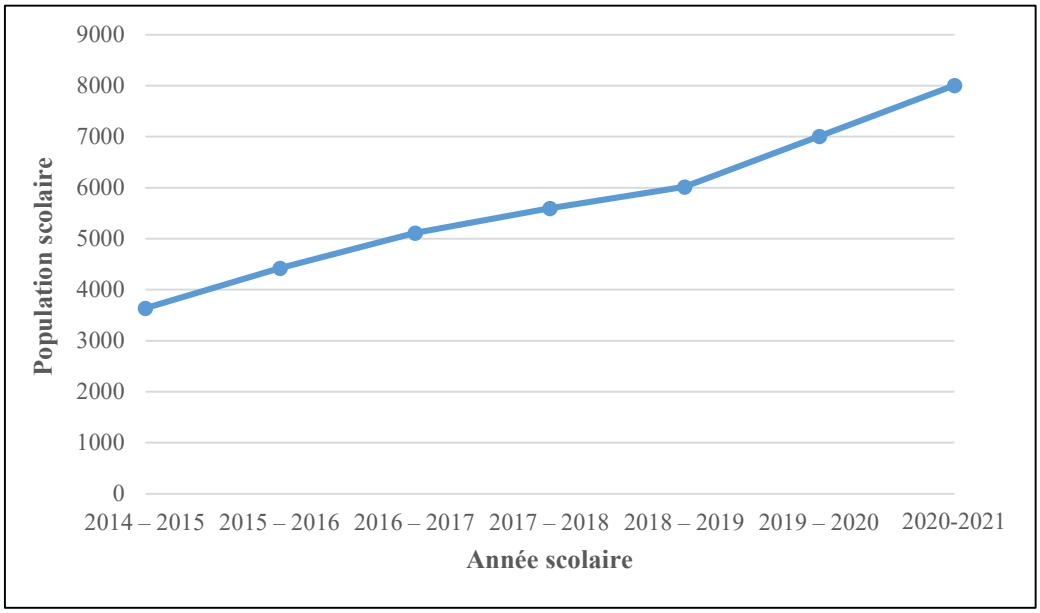

Source des données : *Responsables d'établissements secondaire de Sakassou, 2021*

La population scolaire de l'enseignement secondaire à Sakassou a connu une croissance significative au cours de la dernière décennie. En effet, elle est passée de 3 640 élèves en 2014 à 8 010 en 2021, soit une hausse de 4 370 élèves en l'espace de sept ans, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel de 11,67%. Cette dynamique témoigne non seulement de l'attrait croissant de la ville en tant que centre éducatif régional, mais aussi de la pression qu'elle exerce sur les ressources urbaines, notamment le logement.
Environ 80% de ces élèves résident dans des logements locatifs, souvent partagés, ce qui accroît la densité d'occupation dans certains quartiers. Dans leur quête d'un cadre de vie stable et propice aux études, ces jeunes deviennent des acteurs involontaires de la pénurie de logements, en particulier dans les zones à forte concentration scolaire. À cela s'ajoutent les besoins croissants en hébergement pour le personnel enseignant et administratif, qui accompagne cette expansion du système éducatif.

L'analyse de la répartition des activités socioprofessionnelles des chefs de ménage de la ville de Sakassou montre une prédominance des fonctionnaires dans la population active (graphique 4).
Les agents de l'éducation, de la santé, de la sécurité et des autres services de l'État représentent environ 35% de la population active à Sakassou. Cette proportion élevée témoigne de l'importance du secteur public dans la structuration de l'économie locale. Les affectations régulières d'agents de l'État dans la ville, dans le cadre de la politique de déconcentration administrative, participent activement à la croissance démographique. Ce mouvement contribue non seulement à l'augmentation de la demande en

services sociaux de base, mais accentue également la pression sur le marché du logement, déjà fragilisé par l'urbanisation rapide.
En l'absence d'une offre immobilière suffisante et planifiée, l'arrivée continue de fonctionnaires alimente ainsi la pénurie de logements décents, notamment dans les quartiers proches des établissements administratifs et éducatifs.

Graphique 4 : Répartition des chefs de ménage selon les secteurs d'activité

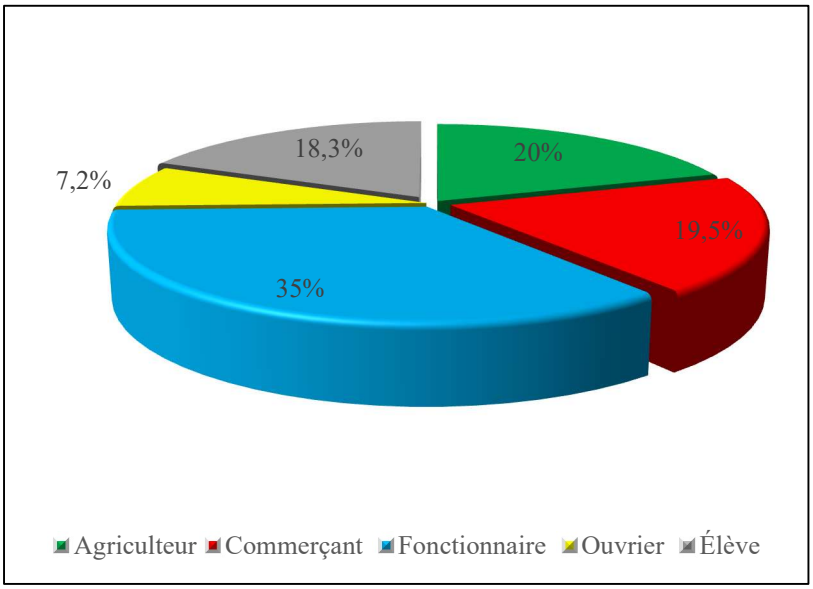

***Source de données** : INS, 2021 et DPSE, 2020*

2.2.2- La mauvaise gestion du foncier, l'inflation du coût des matériaux de construction et du prix de terrain, sources du manque de logement

L'Arrêté de Concession Définitive (ACD), acte officiel conférant la pleine propriété des terrains urbains de l'État à un particulier, peut, dans une certaine limite, être considéré comme est un frein à la construction de logement à Sakassou. Délivré par le Ministère de la Construction et du Logement Urbain, il est en effet indispensable pour toute mise en valeur foncière.
Toutefois, la complexité des procédures et le coût élevé des démarches ralentissent l'accès à ce document, rendant l'acquisition de terrains constructibles particulièrement longue et onéreuse (tableau 2). L'obtention de l'ACD est un processus long et complexe, rendant le délai de traitement fixé à 1 mois difficilement tenable en raison de la lourdeur administrative et des multiples étapes impliquées (guichet unique, conservation foncière, cadastre, préfecture, bornage, etc.). De nombreux requérants attendent encore leur ACD malgré le dépôt de leur dossier depuis de nombreux mois. En plus de la lourdeur du processus, le coût constitue également un frein important: les frais varient selon le statut foncier du demandeur (propriétaire, locataire, occupant sans titre légal ou demandeur en attente d'une attribution foncière), allant de 50 000 à 70 000 F CFA, auxquels s'ajoutent des frais annexes tels que l'acte domanial, la valeur du terrain (100 à 200 F CFA/m²) et l'impôt foncier.
La lourdeur du processus de délivrance de l'ACD et son coût constituent visiblement un obstacle majeur à la production de logements malgré son importance dans la planification urbaine.

Dans le cas de Sakassou, cette situation contribue à freiner la sécurisation foncière, décourager les initiatives privées de construction, et par conséquent, alimenter la pénurie de logements, en particulier dans un contexte de forte croissance démographique.

Tableau 2 : Les étapes et le coût de l'acquisition de l'Arrêté de Concession Définitive à Sakassou

Différentes phases à observer	Documents fournis	Frais
Acquisition de la lettre d'attribution	- Original de l'Attestation Coutumière de Propriété ; - Photocopie de l'Arrêté d'Approbation de Lotissement ; - Photocopie d'un Plan de la zone ; - Photocopie de la CNI du demandeur ; - Un état foncier ; - Original du Dossier Technique du lot établi par un géomètre.	3 000 FCFA
Acquisition de l'ACP[1] (Assurance de Construction et de Propriété)	- Quinze (15) exemplaires originaux de l'extrait Topographique contenu dans le Dossier Technique ; - Photocopie de la CNI ; - Plan des lieux (Photocopie d'un extrait du plan de lotissement où est situé le terrain) ; - Lettre de demande de l'ACP.	20 000 FCFA plus le droit de purge de l'ACP. Droit PACP= superficie du terrain × valeur vénale × 5% taux applicable au MEF.
Acquisition de l'ACD	- Original enregistré de l'ACP ; - Lettre de demande du Certificat de Propriété Foncière ; - Extraits Topographiques (originaux) ; - Photocopie de la CNI.	15 000 FCFA plus le droit d'obtention de l'ACD. Droit ACD=superficie terrain × valeur vénale × 15% taux applicable × 60% résultant de l'abattement

***Source** : Direction Départementale du MCLU, 2020*

L'inflation du coût des matériaux de construction et du prix de terrain constitue également un frein à l'accès au logement à Sakassou. En effet, la construction de nouveaux logements est freinée par l'augmentation continue du prix des matériaux de construction (tableau 3).
L'évolution du prix des matériaux de construction révèle des augmentations contrastées. Le gravier (+6,25%), la peinture Delux (+11,11%) et la tonne de ciment (+11,76%) ont enregistré des hausses modérées, tandis que les barres de fer (+20%) se situent dans une tendance intermédiaire. En revanche, le sable (+33,33%) et plus encore le bois, avec les chevrons et planches (+66,66%), connaissent les augmentations les plus importantes.

Notons par ailleurs que les prix des matériaux de construction, comme le ciment, peuvent varier d'un mois à l'autre au cours d'une même année en fonction des fluctuations du marché et des conditions économiques.

[1] Désigne une forme d'assurance qui couvre les risques liés à la construction et la propriété d'un bien immobilier.

Tableau 3 : Hausse des prix des matériaux de construction à Sakassou de 2015 à 2022

Matériaux de construction	Prix de vente en 2015	Prix de vente en 2022
Une tonne de Ciment	85 000 FCFA	95 000 FCFA
Graviers (un chargement)	80 000 FCFA	85 000 FCFA
Sable (un chargement)	15 000 FCFA	20 000 FCFA
Une barre de fer	2 500 FCFA	3 000 FCFA
Peinture (Delux)	18 000 FCFA	20 000 FCFA
Chevrons 8/6	3 000 FCFA	3 500 FCFA
Chevrons 6/4	1 500 FCFA	2 500 FCFA
Planche	3 000 FCFA	5 000 FCFA
Carreaux (1 m²)	3 000 FCFA	3 000 FCFA

***Source** : Enquête de terrain, 2022*

La construction de nouveau logement est également freinée par l'augmentation du prix des terrains (tableau 4).

Tableau 4 : Prix des terrains dans la commune de Sakassou

Années	2014	2015-2022
Prix du m² d'un terrain	250 FCFA	1 000 FCFA

***Source** : Service technique de la Marie de Sakassou, 2022*

Le prix du terrain a connu une forte variation après 2014. De 250 FCFA le m² en 2014, le prix du m² de terrain est passé à 1 000 FCFA l'année suivante, soit une hausse de 300%. Entre 2015 et 2022, le prix du m² de terrain est resté cependant inchangé en raison de la production de nouveaux lotissements et un essoufflement de la demande de terrains. La tendance générale montre toutefois montre une forte spéculation foncière et une pression croissante sur le marché du foncier depuis 2014.

2.2.3- Le faible niveau de revenu des ménages : un frein à l'offre de logement à Sakassou

À Sakassou, l'accès au logement reste un défi majeur pour de nombreux ménages. Le niveau de revenu, souvent faible, limite leur capacité à acquérir ou à louer un logement décent (graphique 5).
L'analyse de la structure des revenus des ménages à Sakassou révèle une prédominance des ménages à revenu moyen, c'est-à-dire de 75 000 à 300 000 FCFA (53,8% de la population de la ville). Les ménages à revenu faible (revenu inférieur à 75 000 FCFA) constituent également une part significative, (35%).

Avec près de 89% des ménages ayant un revenu faible ou moyen, la capacité d'accès au logement locatif décent à Sakassou se trouve fortement limitée.

Graphique 5 : Niveau de revenu de la ville de Sakassou

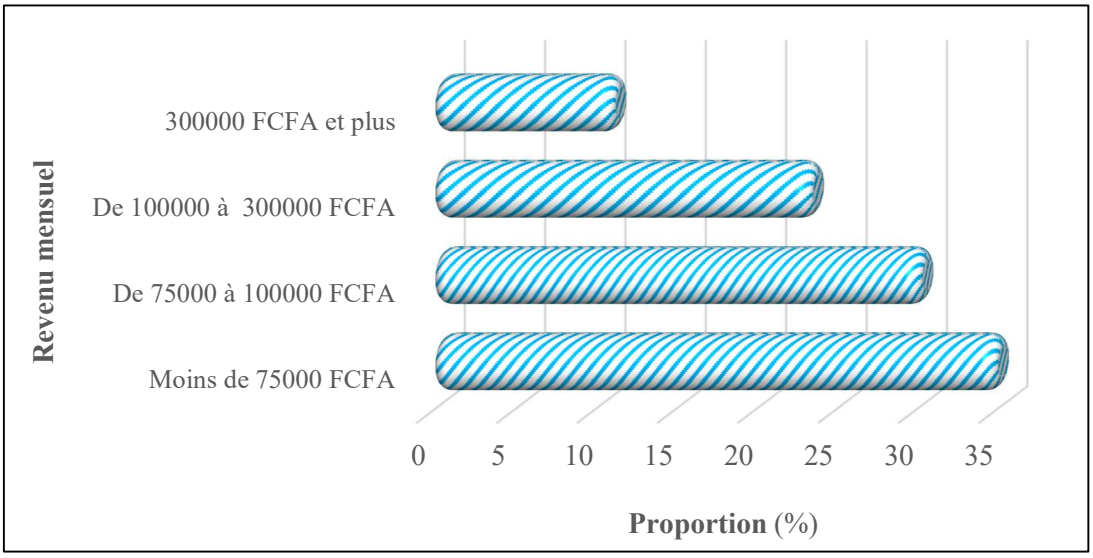

***Source** : Enquête de terrain, 2022*

3- Discussion

Les résultats de cette étude mentionnent que la ville de Sakassou connaît une crise du logement (locatif et de pleine propriété) due à une faible évolution du parc immobilier, malgré une forte croissance démographique. Le rythme de construction ne suit pas l'accroissement rapide de la population, entraînant un surpeuplement des logements existants.
Le surpeuplement des logements est aggravé par l'augmentation de la population scolaire, qui accentue la demande en habitation. La mauvaise gestion du foncier et la lenteur dans l'obtention de l'Attestation de Concession Définitive compliquent l'accès aux terrains constructibles. Par ailleurs, l'inflation des coûts de construction et la hausse des prix des terrains freinent l'édification de nouveaux logements. Avec près de 96% des ménages appartenant aux catégories à revenu faible ou moyen, les investissements immobiliers se trouvent limités, ce qui favorise la prolifération d'habitations précaires, accentuant ainsi le surpeuplement et la pression sur le marché locatif.
Les recherches menées sur la crise du logement en Côte d'Ivoire aboutissent aux mêmes conclusions que celles effectuées à Sakassou. Par exemple, une étude de A. KOFFI *et al.* (2014, p.20) analyse les effets de la crise du logement sur le paysage urbain de Lakota. L'étude met en lumière l'extension désorganisée des quartiers précaires en périphérie de Lakota, résultant de l'incapacité des infrastructures à suivre la croissance démographique.
Elle souligne également la prolifération des habitations informelles, construites avec des matériaux de fortune et dépourvues de services essentiels comme l'eau potable et l'électricité.
De même, une recherche de C. GOUAMENE (2021, p.127), examine les raisons de la crise du logement à Daloa et ses impacts sociaux et spatiaux. Il montre que l'ampleur de la crise de logements à Daloa réside d'une part, dans la faiblesse de l'offre en logement (19,64%) et dans le déséquilibre entre l'offre et la demande, d'autre part. Les facteurs de cette crise sont dus essentiellement à la faiblesse des revenus des ménages et aux limites d'accès de ceux-ci aux crédits immobiliers. Les conséquences qui en découlent se perçoivent par la hausse du coût des loyers, la dégradation de la qualité de vie des ménages, l'étalement anarchique de l'espace.

Par ailleurs, une étude menée par S. NOUHOUN *et al.* (2023, p.74), met en évidence les difficultés d'accès à des logements décents dans les villes de Bouaké et Korhogo, soulignant un déficit en habitations adaptées. Cette étude examine les impacts socio-économiques et environnementaux de la difficulté d'accès aux logements décents ainsi que les stratégies résidentielles des ménages.

Les résultats révèlent une forte densité d'occupation et un faible niveau de commodité, avec un taux de surpeuplement de 2,27 à Korhogo et 2,16 à Bouaké.
Aussi, E. YEO (2024, p.74) souligne dans une étude sur l'accès au logement à Bouaké que, bien que la ville connaisse une expansion spatiale significative, la production de logements demeure limitée et progresse à un rythme particulièrement lent. Bouaké fait face à une demande croissante en logements, créant ainsi un important déséquilibre entre l'offre et la demande.
Dans son étude sur le logement et demande de biens à Abidjan, I. KIRRY (1994, p.150) explore la manière dont les ménages choisissent leur logement en fonction de multiples caractéristiques (localisation, coût, accessibilité, commodités, etc.). Elle met en évidence les dynamiques de l'urbanisation et les déséquilibres du marché immobilier dans la capitale économique ivoirienne.

Conclusion

La ville de Sakassou illustre la relation difficile entre dynamique démographique, gestion foncière et accès au logement. L'augmentation continue de la population, combinée à l'absence d'une politique foncière efficace, l'inflation des coûts de construction, limite fortement l'accès des populations à un logement décent. Face à cette réalité, une révision de la politique foncière s'impose afin de favoriser une gestion plus efficace et durable du foncier.
De même, des mesures ciblées doivent être mises en place pour garantir l'accès à des logements abordables, en particulier pour les ménages à revenu modeste, afin de freiner la précarisation des conditions de vie des populations et de lutter particulièrement contre le surpeuplement.
La coordination entre les autorités locales, les acteurs privés et les communautés apparaît comme une nécessité pour élaborer des solutions durables aux défis croissants en matière de logement et d'aménagement urbain à Sakassou.
Malgré quelques limites (difficultés d'accès à certaines données officielles, fiabilité des informations recueillies sur le terrain) cette étude constitue une base importante pour orienter les politiques urbaines et approfondir la recherche sur les villes intermédiaires en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

ATTA Koffi, KOFFI Brou Emile et DJAH Armand Josué, 2014, « Impact socio-spatial de la crise du logement sur le paysage urbain de la ville de Lakota en Côte d'Ivoire : Réflexion applicable à la dynamique urbaine des villes secondaires ivoiriennes », *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines,* n°22 octobre 2014, pp.20-35

BAMBA Cheick Daniel, 2024, *L'Agence Foncière Rurale (AFOR) face aux enjeux du foncier urbain* Le Patriote, Quotidien ivoirien d'informations générales.

BOUGENOT Alice et PORTEFAIX Pauline, 2022, *Analyse comparée des conditions d'accès au logement social des ménages à faibles ressources dans 12 métropoles régionales*, Rapport inter-associatif, 2ème Édition- Septembre 2022, 118p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DE L'ÉVALUATION, 2020, *Statistiques sur l'effectif des fonctionnaires et agents de l'état au 31 décembre 2020,* 9p.

GOUAMENE Charles, 2021, « Incidences socio-spatiales de la crise de logements à Daloa, une ville du centre ouest de la Côte d'Ivoire », *DaloGéo*, revue scientifique spécialisée en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire), numéro 005, décembre 2021, pp.120-133

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, 2021, *Résultats Globaux du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2021) de 2021*, Abidjan, 37p.

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, 2014, *Principaux résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2014) de 2014*, Abidjan, 51p.

KIRRY Isabelle, 1994, *Logement et demande de biens à caractéristiques multiples : vers un renouvellement des modèles d'équilibre spatial urbain ? Application à Abidjan*, l'Université Paris 12, 360p.

KOUADIO N'Guessan Arsène, 2022, *Dynamique urbaine et accès aux logements dans la ville de Bouaké,* Thèse de Doctorat Unique, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 292p.

NOUHOUN Sangaré, DRISSA Diarrassouba, et KOFFI Brou Émile, 2023, « Accès aux logements décents dans les villes de Bouaké et de Korhogo (Côte d'Ivoire) : du mal-logement aux stratégies résidentielles des ménages », Université Alassane OUATTARA, *GEOTROPE*, Hors-Série n°1, Avril 2024, pp.71-85

ONU HABITAT, 2020, *Nouveau Programme pour les villes,* Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Nairobi, Kenya, 196p.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 1994, *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Paris 8, Saint-Denis, 813 p.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 1990, « Les enfants du bidonville de Zoé Bruno à Abidjan », dans *Bidonvilles : Urbanisation et ses incidences sur la vie de l'enfant*, Abidjan : UNICEF, pp.26-34.

YEO Fèrèla Edith, 2024, *Accès aux logements dans la ville de Bouaké et stratégies d'adaptation des familles nombreuses,* Mémoire de Master de fin de cycle, Université Alassane OUATTARA de Bouaké, 139p.